

Conditions Générales D'utilisation de BTPflow

Mis à jour le 30 septembre 2025.

Préambule

Bienvenue sur btpflow.fr

BTP FLOW (ci-après "BTP flow"), est une société par actions simplifiée au capital de 25 000 euros, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 944 366 053.

BTP flow est un site internet qui opère une place de marché dédiée aux professionnels, la plateforme permet à des professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle d'être mis en relation avec des vendeurs professionnels pour l'achat en ligne de produits du secteur de la construction, de l'industrie, et du BTP (ci-après "les Produits").

Cette Plateforme est accessible, sous condition préalable de création et de validation du compte professionnel, via l'url www.btpflow.fr.

BTP flow agit en tant qu'intermédiaire entre Acheteurs et Vendeurs, et n'est pas revendeur des Produits mis en ligne sur la Plateforme. Ainsi, l'expédition, la livraison et la facturation des Produits aux Acheteurs incombe aux Vendeurs exclusivement.

En utilisant les Services BTP flow, vous acceptez d'être soumis aux présentes conditions :

Partie 1 – relative à BTP flow dans sa globalité et à tous les Utilisateurs

Partie 2 – relative aux Acheteurs

Partie 3 – relative aux Vendeurs

Définitions

Plateforme : désigne la plateforme BTP flow, accessible via www.btpflow.fr

Acheteurs : désigne les professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle qui achètent des Produits.

Vendeurs : désigne les sociétés auprès desquelles les Acheteurs achètent des Produits.

Commande : désigne l'achat de Produits par un Acheteur auprès d'un ou plusieurs Vendeurs sur la Plateforme.

Compte professionnel : désigne l'espace professionnel de l'Acheteur au sein duquel celui-ci peut accéder, après validation de la création de son compte et après s'être identifié, permettant d'accéder aux informations de son compte, ses achats et ses produits.

BTPflow

Conditions Générales de Vente (aussi appelées « CGV ») : désignent les conditions et modalités de vente des Vendeurs à l'égard de leurs Produits et de leurs Acheteurs. Les CGV des Vendeurs sont accessibles dans l'Espace Vendeur et encadrent les Commandes passées par les Acheteurs auprès de l'acheteur.

Conditions Générales d'Utilisation (aussi appelées « CGU ») ont pour objet la définition des conditions d'accès et d'utilisation de la Plateforme et de ses Services.

Espace vendeur : désigne l'espace, accessible par les Acheteurs dans la Plateforme, qui centralise l'ensemble des informations relatives au Vendeur.

Produit : désigne tout produit et service mis en vente par un Vendeur sur la Plateforme. Les Produits et services doivent être conformes aux présentes CGU.

Fiche Produit : désigne tous les éléments transmis par chaque Vendeur à BTP flow pour décrire et identifier les Produits de leur catalogue, ces éléments sont standardisés et enrichis par BTP flow, et incluent notamment des textes, notices, visuels, photos, schémas, plans, images et/ou vidéos et/ou tout autre élément relatif à l'identification et/ou l'utilisation du Produit.

Prix : désigne le montant à payer par l'Acheteur, ne comprenant pas les frais de port et sont exprimés en Euros, hors taxes et toutes taxes comprises.

Services : désignent l'ensemble des fonctionnalités disponibles sur la Plateforme BTP flow pour les Utilisateurs.

Utilisateur : désigne toute personne accédant à la Plateforme dans le cadre de son activité professionnelle.

PARTIE 1 – Relative à BTP flow dans sa globalité et à tous les Utilisateurs

1.1 – Acceptation et modification des conditions générales d'utilisation

L'utilisation de la Plateforme et des Services implique l'acceptation des CGU par l'Utilisateur lors de la création de son Compte professionnel. L'Utilisateur est informé et reconnaît qu'en créant son Compte professionnel, il accepte les CGU.

BTP flow est en droit d'accepter ou de refuser l'accès à la Plateforme, à tout Utilisateur ne respectant pas les CGU.

L'Utilisateur est informé que les CGU de la Plateforme pourront être modifiées, unilatéralement par BTP flow. Pour toute évolution l'Utilisateur sera notifié par email ou lors de sa prochaine connexion à la Plateforme.

Les CGU applicables à chaque Commande sont celles en vigueur lors de l'acceptation de la Commande. Ces CGU sont accessibles via le mail de confirmation de la Commande.

1.2 – Conditions d'accès à la Plateforme

BTP flow n'est pas accessible aux consommateurs mais exclusivement aux Utilisateurs, établis en France, et en mesure de justifier de leur qualité de professionnel.

Pour accéder à la Plateforme BTP flow et utiliser les Services, l'Utilisateur doit être une personne physique de plus de 18 ans, justifier sa qualité de professionnel, et au minimum renseigner son :

BTPflow

- Numéro SIRET ou raison sociale de l'entreprise établie en France et en activité ;
- Nom et prénom ;
- Numéro de téléphone ;
- Adresse électronique professionnelle ;
- Extrait de Kbis.

Les données de connexion des Utilisateurs sont confidentielles et ne pourront pas être transmises à des tiers.

BTP flow se réserve le droit d'accepter ou de refuser la demande d'inscription d'un Utilisateur, conformément aux modalités précisées sur la Plateforme. De plus, BTP flow peut révoquer un accès à la Plateforme et ses Services à un Utilisateur, sans préavis ni indemnité, en cas de violation grave ou répétée des CGU.

Aussi, l'Utilisateur s'engage à communiquer, au moment de la création de son Compte professionnel, des informations exactes, sincères, complètes et à jour, et à les mettre à jour ultérieurement si elles s'avèrent obsolètes ou erronées. Si cette obligation n'est pas respectée, alors l'Utilisateur engagerait sa responsabilité à l'égard de BTP flow et des Vendeurs ou Acheteurs. Les Commandes passées pourraient être annulées, sans aucune garantie pour l'Utilisateur. Et BTP flow pourrait suspendre et/ou clôturer le compte de l'Utilisateur et lui refuser l'accès à la Plateforme et ses Services.

1.3 – Rôle et responsabilité de BTP flow

BTP flow est une plateforme en ligne mettant en relation des Vendeurs et des Acheteurs, portant sur des Produits ou Services référencés sur la Plateforme.

BTP flow agit en tant qu'intermédiaire technique, fournissant des outils digitaux permettant la mise en relation, la passation de commandes, la demande de devis, ainsi que le suivi logistique. Aucun flux financier ne transite sur la plateforme BTP flow. À ce titre, BTP flow n'intervient pas en tant que Vendeur, ni en tant que représentant ou mandataire des Utilisateurs.

Chaque Vendeur reste seul responsable des Produits qu'il propose via la Plateforme, de leur conformité à la réglementation applicable, de la véracité des informations publiées (descriptifs, prix, disponibilité, délais, etc.), ainsi que de l'exécution des contrats de vente conclus avec les Acheteurs.

BTP flow ne saurait être engagée en cas :

- d'utilisation inappropriée ou non conforme de la Plateforme et ses Services par un Utilisateur ;
- de non-respect des obligations contractuelles entre Vendeurs et Acheteurs ;
- de contenu inexact, incomplet ou illicite publié par un tiers ;
- d'interruption ou de dysfonctionnement de la Plateforme ou ses Services.

BTP flow ne garantit ni la bonne exécution des ventes, ni la qualité, la disponibilité ou la conformité des Produits ou Services proposés. Il appartient à chaque Utilisateur de procéder aux vérifications et diligences nécessaires avant toute transaction.

1.4 – Responsabilité de l'Utilisateur

BTPflow

Chaque Utilisateur, qu'il agisse en tant qu'Acheteur ou Vendeur, s'engage à utiliser la Plateforme BTP flow et ses Services dans le respect des lois et règlements en vigueur, ainsi que des présentes CGU.

L'Utilisateur est seul responsable :

- des informations qu'il communique lors de son inscription ou lors de l'utilisation de la Plateforme et ses Services (informations d'identification, données de facturation, fiches produits, etc.) ;
- de l'utilisation qu'il fait de la Plateforme et ses Services, notamment des actions réalisées depuis son compte Utilisateur, y compris en cas d'accès non autorisé résultant d'un défaut de sécurisation de ses identifiants ;
- de la conformité et de la légalité des contenus qu'il publie, transmet ou met en ligne sur la Plateforme (fiches produits, descriptions, visuels, documents techniques, etc.) ;
- du respect de ses obligations contractuelles et légales vis-à-vis des autres Utilisateurs, notamment en matière de paiement, de facturation, de livraison ou de service après-vente.

L'Utilisateur s'interdit tout usage frauduleux, abusif ou détourné de la Plateforme, notamment toute activité susceptible de porter atteinte aux droits de tiers, de compromettre la sécurité ou le bon fonctionnement des Services, ou de nuire à l'image de BTP flow.

En cas de manquement aux présentes CGU ou à la réglementation applicable, BTP flow se réserve le droit de suspendre ou de supprimer l'accès de l'Utilisateur à tout ou partie des Services, sans préjudice d'éventuelles poursuites civiles ou pénales.

1.5 – Comportement de l'utilisateur

1.5.1 Comportement général des Utilisateurs

L'Utilisateur déclare et reconnaît que tous les éléments et informations, quels qu'ils soient, publiés sur la Plateforme le sont sous son entière et seule responsabilité. BTP flow ne saurait en aucun cas être tenue responsable des éléments et informations publiés par un Utilisateur.

L'Utilisateur s'engage à ne pas publier d'informations contraires aux lois et règlements en vigueur. Et notamment, sans être une liste exhaustive, l'Utilisateur s'interdit d'avoir des actions illégales, obscènes, abusives, menaçantes, diffamatoires, calomnieuses, contraire aux droits de propriété intellectuelle, préjudiciables à des tiers ou répréhensibles et ne consistent pas ou ne contiennent pas de virus informatiques, de militantisme politique, de sollicitations commerciales, de chaînes de courriers électroniques, de mailing de masse ou toute autre forme de « spam ».

Aussi l'Utilisateur s'engage le cas échéant à indemniser BTP flow pour tout préjudice directement ou indirectement lié au non-respect des CGU.

1.5.2 Comportement frauduleux

L'Utilisateur qui accède frauduleusement à la Plateforme et aux Services, qui agit en fraude des présentes CGU, ou encore, qui agit d'une façon qui causerait, ou serait susceptible de causer une interruption, un dommage, ou une altération de la Plateforme et ses Services, s'expose aux poursuites civiles et pénales par BTP flow contre l'Utilisateur.

BTPflow

1.6 – Propriété intellectuelle

L'ensemble des éléments et contenus accessibles sur la Plateforme et ses Services, incluant de façon non limitative la structure, les noms de domaine, les textes, marques, logos, images, photographies, vidéos, éléments graphiques, données, bases de données, logiciels, arborescence, navigation et fonctionnalités, sont protégés par des droits de propriété intellectuelle détenus ou licenciés par BTP flow.

Toute reproduction, représentation, modification, adaptation, traduction, extraction, réutilisation, ou exploitation, totale ou partielle, de tout ou partie de la Plateforme et ses Services ou de son contenu, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, sans autorisation écrite préalable de la Société, est strictement interdite et peut constituer une contrefaçon sanctionnée par le Code de la propriété intellectuelle.

L'Utilisateur s'interdit notamment :

- de reproduire ou d'exploiter tout ou partie des éléments de la Plateforme et ses Services, à des fins commerciales ou non commerciales ;
- de procéder à toute extraction ou réutilisation substantielle des bases de données accessibles via la Plateforme ;
- de porter atteinte, de quelque manière que ce soit, aux droits de propriété intellectuelle de la Société ou de tout tiers.

L'utilisation de la Plateforme ne confère aucun droit de propriété intellectuelle à l'Utilisateur sur quelconque de ces éléments.

Les marques, noms commerciaux, dénominations sociales, noms de domaines, ainsi que les Produits et contenus mis en ligne par les Vendeurs sur la Plateforme restent leur propriété exclusive. BTP flow n'acquiert aucun droit sur ces éléments en dehors de ce qui est nécessaire à l'exploitation de la Plateforme et ses Services.

BTP flow a déposé ou enregistré les marques et les logos apposés sur la Plateforme et ses Services. Les présentes CGU ne concèdent aucun droit à l'Utilisateur sur ces marques et logos.

Les marques et les logos apposés par BTP flow sur la Plateforme et ses Services sont des marques déposés ou enregistrées appartenant à BTP flow ou à des tiers. Les présentes CGU ne concèdent aucun droit à l'Utilisateur sur ces marques et logos. Toute utilisation non autorisée est strictement interdite et est susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale de l'Utilisateur.

1.7 - Disponibilité de la plateforme

BTP flow fait de son mieux pour garantir un accès fiable et continu à la Plateforme et à ses Services, ainsi que la fluidité des échanges et transmissions entre Utilisateurs. Cependant, en raison de la nature même d'Internet et des technologies numériques, BTP flow ne peut assurer une disponibilité permanente ni l'absence totale de dysfonctionnement et est uniquement tenu à une obligation de moyens.

L'accès à la Plateforme peut être temporairement suspendu ou limité à tout moment, notamment pour des opérations de maintenance, de mise à jour, de corrections d'anomalies, ou pour l'ajout de nouvelles fonctionnalités ou services. BTP flow mettra tout en œuvre pour limiter la fréquence et la durée de ces interruptions.

BTPflow

Dans le cadre de ses relations avec les Utilisateurs, BTP flow ne pourra être tenu responsable :

- des pertes ou dommages qui ne résultent pas directement d'une faute de sa part ;
- des pertes commerciales indirectes ou immatérielles telles que la perte de chiffre d'affaires, de bénéfices, de contrats, de données, de clientèle, d'économies escomptées ou d'opportunités d'affaires ;
- pour tout préjudice indirect ou consécutif, même s'il était prévisible lors de l'acceptation des présentes CGU.

BTP flow ne saurait être tenu responsable d'un manquement ou d'un retard dans l'exécution de ses obligations si celui-ci résulte d'un événement échappant à son contrôle raisonnable (cas de force majeure, défaillance de prestataires techniques, actes de tiers, catastrophes naturelles, conflits sociaux, cyberattaques, etc.).

BTP flow ne saurait être tenu responsable des délais ou de votre impossibilité à respecter les obligations des Utilisateurs en application de ces conditions si le délai ou l'impossibilité résulte d'une cause en dehors de notre contrôle raisonnable.

1.8 – Données personnelles

Dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme, BTP flow est amené à collecter et traiter des données à caractère personnel des Utilisateurs.

Ces données sont traitées conformément à la réglementation applicable, notamment le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (RGPD) et la Loi Informatique et Libertés modifiée.

Pour plus d'informations sur les traitements de données, les finalités, la durée de conservation et les droits des personnes, l'Utilisateur est invité à consulter la Politique de protection des données accessible sur la Plateforme BTP flow.

1.9 – Droit applicable et juridiction compétente

Les présentes CGU de la Plateforme et ses Services sont régies par le droit français. Dans le cas où les CGU seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

Tout litige relatif à l'interprétation, la validité, l'exécution ou la résiliation des présentes CGU, ou à l'utilisation de la Plateforme et ses Services, qui ne pourrait être résolu à l'amiable entre les parties, sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de Paris, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de référé.

PARTIE 2 – Relative aux Acheteurs

2.1 Processus de commande

Pour passer commande, l'Acheteur ajoute ses Produits au panier, indique les quantités, vérifie les informations (prix, conditions de vente, délais, etc.) et confirme sa commande via les étapes proposées par la Plateforme.

BTPflow

La commande est considérée comme ferme et engageante par l'Acheteur dès la confirmation finale par de celui-ci.

Une fois la commande passée, le Vendeur est informé via la Plateforme et doit confirmer ou refuser la commande dans un délai raisonnable.

La commande est définitivement validée dès confirmation du Vendeur.

Toute modification ou annulation de commande doit être réalisée selon les modalités prévues par la Plateforme et sous réserve de l'accord du Vendeur.

L'annulation unilatérale par l'Acheteur après validation du Vendeur peut entraîner des pénalités ou frais, conformément aux conditions spécifiques du Vendeur.

L'Acheteur reconnaît que la disponibilité des produits est soumise aux stocks déclarés par le Vendeur et que la Plateforme ne peut garantir la disponibilité effective au moment de la commande.

En cas d'indisponibilité, le Vendeur s'engage à informer l'Acheteur dans les meilleurs délais et à proposer, si possible, une solution alternative.

2.2 – Prix et modalités de paiement

Les Prix de vente des Produits sur la Plateforme sont indiqués en euros, hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), mais ne comprennent pas les frais de livraison qui seront déterminés avant la validation définitive de sa Commande. Ces frais seront calculés en fonction du dispositif de livraison choisi par l'Acheteur.

Les Vendeurs fixent librement, par Acheteur, les prix des Produits qu'ils commercialisent sur la Plateforme. L'Acheteur est informé que BTP flow ne contrôle pas et ne détermine pas les prix déterminés par les Vendeurs.

L'Acheteur procède au paiement de ses Commandes directement auprès du Vendeur, selon les modalités, les modes et les délais de paiement mis à disposition par le Vendeur pour l'Acheteur.

2.3 – Facturation

Les éléments et informations liés à la facturation sont accessibles par l'Acheteur via :

- Son Compte professionnel ;
- Son mail de confirmation relatif à sa Commande ;
- Son colis de livraison ;
- Demande auprès du Vendeur.

Le Vendeur est responsable des avoirs et des remboursements auprès des Acheteurs ayant passé la Commande.

2.4 – Livraison des produits par les vendeurs

2.4.1. Frais de livraison

BTPflow

Avant de confirmer sa commande le Client pourra depuis son panier vérifier le récapitulatif de sa Commande, des modes de livraison choisis et des frais de livraison associés à ses choix. Dans le cas d'une Commande où des Produits sont issus de Vendeurs différents, plusieurs frais de livraisons, propres à chaque Vendeur peuvent être appliqués. Le client réceptionnera alors sa Commande dans différents colis.

2.4.2. Mode de livraison

Le choix du mode de livraison apparaît à l'étape "Livraison" de la Commande. L'Acheteur pourra choisir entre les différents modes de livraison proposés par le Vendeur, ces modes de livraison pouvant avoir des coûts différents.

Le Vendeur peut proposer à l'Acheteur des modes de livraison, directement à l'adresse indiquée par l'Acheteur, ou en retrait dans une agence, un magasin ou tout autre lieu de stockage du Vendeur situé en France métropolitaine.

- La livraison à une adresse : si le Vendeur propose la livraison en France métropolitaine, et si l'Acheteur dispose d'une adresse de livraison valide en France métropolitaine ;
- Le retrait : si l'Acheteur est en mesure de récupérer les Produits, en retrait par ses propres moyens, dans une agence, un magasin ou tout autre lieu de stockage du Vendeur situé en France métropolitaine.

BTP flow prévoit un système avec des livraisons partielles. L'Acheteur s'engage à accepter les livraisons partielles sauf s'il peut démontrer que cela est économiquement inacceptable pour lui. Dans ce cas, l'Acheteur pourra demander l'annulation de la commande.

2.5 – Incident de livraison

2.5.1. Réception de la Commande par livraison

L'Acheteur doit vérifier l'état des Produits dès la réception de la Commande afin de pouvoir confirmer leur conformité.

Lorsque le colis est remis en main propre à l'Acheteur, en cas de non-conformité ou dégradation apparente du colis, l'Acheteur doit immédiatement émettre des réserves sur l'état du colis et du Produit auprès du transporteur.

L'Acheteur dispose d'un délai de trois (3) jours ouvrés à partir de la date de réception de la Commande, pour ouvrir incident dans son Compte Professionnel, afin de contester la conformité des Produits auprès du Vendeur. Sans contestation dans ce délai, la Commande est décrétée valide et conforme.

2.5.2. Retard/absence de livraison

En cas de retard de livraison et/ou de non-réception totale ou partielle de la Commande, l'Acheteur peut, à compter de la date de livraison convenue, ouvrir un incident depuis son Compte Professionnel afin de prendre contact avec le Vendeur.

PARTIE 3 – Relative aux Vendeurs

3.1 – Responsabilité de livraison

Le Vendeur est l'unique responsable de la bonne expédition et livraison des Commandes passées sur la Plateforme auprès des Acheteurs, et ce, que ça soit lié à un retard, une erreur Produit, une casse, une perte, un vol, etc. BTP flow ne peut être tenue responsable, sauf en cas d'erreur imputable lors de la communication des informations de Commande au Vendeur.

3.2 – Mise en ligne des produits

Le Vendeur est seul responsable de la mise en ligne des Produits qu'il propose sur la Plateforme et des conséquences liées à une indisponibilité non signalée, à une erreur de stock ou à un retard de mise à jour de ses données, notamment en cas d'annulation de commande ou de non-respect des délais de livraison. Il s'engage à fournir des informations exactes, complètes, à jour et conformes à la réglementation en vigueur.

Le Vendeur doit notamment :

- indiquer les prix HT, les unités de vente, les conditions et les délais de livraison ;
- s'assurer que les Produits référencés sont disponibles à la vente, dans les conditions annoncées ;
- ne pas publier de contenu trompeur, mensonger, incomplet ou illicite, ni de Produits prohibés ou ne respectant pas la réglementation applicable (sécurité, marquage CE, étiquetage environnemental, etc.).

BTP flow se réserve le droit de modérer, suspendre ou supprimer tout contenu ou fiche produit ne respectant pas les présentes CGU ou portant atteinte à l'image ou au bon fonctionnement de la Plateforme, sans préavis ni indemnité.

Le Vendeur garantit à BTP flow qu'il dispose de tous les droits nécessaires à la commercialisation et à la diffusion des Produits référencés sur la Plateforme. Il s'engage à indemniser BTP flow en cas de réclamation, action ou litige résultant d'une violation de cette obligation.

3.3 – Traitement des commandes et des devis

Le Vendeur s'engage à traiter avec diligence toutes les demandes et transactions des Acheteurs via la Plateforme BTP flow, qu'il s'agisse de commandes ou de demandes de devis.

Lorsque l'Acheteur passe une commande via la Plateforme, le Vendeur est tenu de :

- accepter, refuser ou confirmer la commande dans un délai raisonnable défini par la Plateforme ;
- préparer et expédier la commande dans les délais annoncés lors de la publication du produit, en assurant la traçabilité et la qualité de l'envoi ;
- émettre les documents commerciaux requis (facture, bon de livraison, certificats, fiches techniques, etc.) ;
- signaler sans délai toute difficulté susceptible d'impacter la bonne exécution de la commande (rupture de stock, retard logistique, changement de conditions, etc.) ;

BTPflow

- assurer le suivi après-vente, notamment en cas de litige, réclamation ou demande d'information complémentaire.

Le Vendeur est seul responsable de la bonne exécution de la commande jusqu'à la livraison complète des produits.

Lorsque l'Acheteur fait une demande devis via la Plateforme, le Vendeur est tenu de :

- répondre à toute demande de devis dans un délai raisonnable, en proposant un tarif, un délai et des conditions de livraison adaptés ;
- ne proposer que des offres fermes et engageantes, valables pendant une durée clairement précisée ;
- honorer tout devis accepté par l'Acheteur dans les conditions convenues ;
- respecter la transparence sur les frais annexes éventuels (logistique, conditionnement, surcoûts exceptionnels...).

Une fois le devis accepté par l'Acheteur, celui-ci constitue un engagement ferme de Commande, équivalent à une vente conclue.

Le Vendeur est seul responsable des conséquences résultant :

- d'un traitement tardif ou incomplet des Commandes ou devis ;
- de l'annulation injustifiée d'une Commande validée ;
- de l'envoi de produits non conformes, incomplets ou endommagés ;
- d'un défaut d'information vis-à-vis de l'Acheteur ou de la Plateforme.

BTP flow se réserve le droit de suspendre ou d'exclure un Vendeur en cas de manquements répétés à ses obligations, sans préjudice d'éventuelles actions civiles ou pénales.

3.4 – Rémunération et facturation

En contrepartie de la mise à disposition de la Plateforme et des Services associés :

- Mise en relation avec des Acheteurs professionnels
- Référencement des produits ;
- Outils de Commande et de devis ;
- Module Service après-vente ;
- Visibilité ;
- Traitement des flux ;
- Marketing ;
- Génération de trafic web ;
- Espace Vendeur personnalisé.

BTP flow perçoit une rémunération sur les ventes réalisées entre un Vendeur et un Acheteur via la Plateforme.

BTPflow

BTP flow établit, une facture adressée périodiquement au Vendeur, sous forme de récapitulatif des ventes réalisées et de la rémunération due à BTP flow sur la période.

En cas d'impayé ou de retard de règlement de la part du Vendeur, BTP flow pourra appliquer des pénalités de retard calculées au taux légal en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de recouvrement conformément à l'article L.441-10 du Code de commerce.

BTP flow se réserve le droit de suspendre l'accès à la Plateforme et aux Services en cas de défaut de règlement d'un Vendeur.

3.5 – Garanties légales

Le Vendeur est seul responsable de la conformité des Produits qu'il commercialise sur la Plateforme, conformément aux dispositions légales applicables en matière de vente entre professionnels.

Dans le cadre de la vente entre professionnels, les garanties légales sont celles prévues par le Code civil, notamment la garantie contre les vices cachés (article 1641 à 1648 du Code civil), à l'exclusion de la garantie légale de conformité prévue aux articles L.217-3 et suivants du Code de la consommation, qui ne s'applique qu'aux relations entre professionnels et consommateurs.

Les conditions d'exercice de ces garanties légales sont détaillées dans les CGV du Vendeur. Chaque remboursement ou avoir, pour quelque motif que ce soit, sera effectué par le Vendeur.

La responsabilité de BTP flow ne saurait en aucun cas être engagée à ce titre. En cas de litige relatif à la conformité ou à un vice affectant un Produit, l'Acheteur professionnel devra se rapprocher directement du Vendeur concerné depuis son Compte Professionnel.